

Éducation Nationale, Éducation Prioritaire : des moyens à la hauteur des besoins !

Alors que les premières annonces pour la carte scolaire et les DHG confirment que la rentrée 2015 sera placée sous le signe de l'insuffisance des moyens et donc de la mise en concurrence des besoins, la grève académique du 15 janvier, pour une autre carte de l'Éducation Prioritaire et pour des moyens à la hauteur de tous les besoins, a permis de rassembler les mobilisations locales, lancées parfois dès la mi-novembre et poursuivies après le 15 janvier comme le montre le blocage qui s'est poursuivi à Grand-Couronne, réprimé par la police la semaine dernière.

Cette journée a également permis, notamment dans certains secteurs très mobilisés (au Havre, près de trente écoles fermées et une centaine de grévistes à l'AG, à Rouen des grèves majoritaires dans les réseaux concernés et une AG d'après manif peu nombreuse mais animée sur les perspectives d'action) de poser l'enjeu dans son ensemble : la réforme de l'Éducation Prioritaire exclut nombre de situations difficiles, non seulement par un périmètre déterminé d'abord par l'insuffisance des moyens, mais se fera aussi au détriment des écoles et établissements hors EP qui paieront le prix.

Plus que jamais, ce gouvernement continue de ne présenter les factures qu'aux seuls services publics et aux salariés.

Malgré des victoires significatives (14 écoles réintégrées dans le 76 depuis décembre, notamment à proximité des collèges REP), les mobilisations contre la nouvelle carte de l'Éducation Prioritaire trouvent leurs limites face à ce cadre budgétaire et une administration qui joue à plein la carte de la mise en concurrence des situations.

C'est donc à un choix politique national qu'il faut s'affronter. La FSU, avec les autres organisations syndicales et en s'appuyant sur les mobilisations en cours, doit construire les actions à venir dans cette perspective.

La grève nationale du 3 février doit en constituer une première étape, cette question doit prendre sa place dans la plate-forme de revendication de cette journée.

Thomas AUDIGIER, Ecoles du Havre : Élémentaire Jean Jaurès
Maternelle Jules Durand, Maternelle Lamartine.

Le message grec

Après cinq années de descente aux enfers, cinq années d'austérité qui ont ruiné le pays, le peuple grec vient d'adresser un message clair à tous ceux qui depuis 2009 ont fait payer aux classes populaires grecques la facture d'une crise dont ils n'étaient en rien responsables.

En virant du pouvoir ceux qui ont mis en oeuvre ces cures d'austérité, les travailleurs et le peuple grecs ont infligé une gifle monumentale à la Troïka et aux bourgeoisies européennes qui prédisaient le chaos si Syriza l'emportait. Les électeurs, par leur vote massif en faveur de la gauche radicale, ne se sont pas laissés impressionner. Et c'est tant mieux !

Car, même si l'accord entre Syriza et un petit parti de la droite souverainiste afin d'obtenir une majorité de gouvernement peut légitimement susciter des doutes, ce sont les luttes du peuple grec et sa détermination qui permettront de regagner le terrain perdu ces dernières années.

Le message grec montre qu'il n'y a aucune fatalité aux politiques d'austérité. Un message salubre pour l'ensemble des peuples d'Europe et un encouragement, ici en France, à ne plus se laisser faire, à organiser la riposte sur tous les sujets face à un gouvernement entièrement acquis aux intérêts du Medef.

Dans les tous prochains jours, cela passe par une mobilisation contre la loi Macron, lourde de régressions, et la réussite de la grève du 3 février qui doit marquer le début d'un mouvement d'ampleur pour changer la donne.

Pascal ADAMS, Lycée Jacques Prévert, Pont-Audemer.

MANIFESTATIONS DU 3 FEVRIER

- EVREUX :

10h30, Salle omnisports (près du Bel Ebat).

- ROUEN :

10h30, Inspection académique.

- LE HAVRE :

10h, Franklin / 14h, Assemblée générale.

**POUR NOUS
CONTACTER**

76 : LE HAVRE : veronique.ponvert@orange.fr
stephanie_moi1980@yahoo.fr

ROUEN : annedesj@orange.fr
pierre.berche@univ-rouen.fr

27 : PT-AUDEMER : pascal.adams@wanadoo.fr
LOUVIERS : philippe.thouement@wanadoo.fr

Grève du 3 février : Pas des mots pour l'école, mais des moyens !

Enfin ! Cette grève, nous l'attendions depuis des mois ! Après les différentes mobilisations pour défendre l'Éducation Prioritaire, qui se sont enchaînées durant les mois de Décembre et de Janvier à travers tout le territoire, nous allons enfin pouvoir défiler toutes et tous ensemble dans un mouvement unitaire : tous les degrés et toutes les académies ! Plus que défendre le minimum vital pour nos établissements, nous pourrions exprimer notre refus d'une politique éducative générale : celle qui prend aux établissements pauvres pour donner aux plus miséreux !

Pour vivre l'austérité au quotidien, nous savons bien que chaque maillon de l'éducation nationale en subit le choix idéologique de l'austérité : hausse des effectifs par classe, manque de personnels encadrant ou soignants, déficience de la formation, paupérisation des personnels (précarisation et stagnation des salaires)... Conséquences immédiates dans ce contexte de crise économique et sociale qui touche en premier les populations les plus fragiles : des situations de véritable maltraitance institutionnelle pour des élèves et de souffrance au travail pour les personnels !

Alors, le 3 février, nous allons manifester, mais pas derrière un drapeau bleu-blanc-rouge : avec des revendications claires et simples de conditions de travail convenables pour exercer nos missions d'enseignement correctement et défendre le service public d'éducation !

Clémence GELIN, Collège G. Courbet, Gonfreville l'Orcher.

Mineur-es isolé-es... mineur-es en danger !

Ils et elles sont originaires de Russie, d'Afrique, du Moyen Orient. Ils et elles ont fui les guerres, la misère ou Ebola ! Comme des centaines de milliers d'autres migrant-es, ils et elles sont arrivés en Europe à la suite de longs et dangereux voyages de plusieurs mois, quelquefois des années ! Certain-es de ces jeunes qu'on nomme les mineur-es isolé-es étranger-es ont été traduits devant des tribunaux par le Conseil général du Rhône qui les avait pris en charge. Ils ont été condamnés à des amendes et des peines de prison pour « usurpation d'identité », de « faux et usage de faux » dès l'instant où un test d'âge osseux les décrète majeur-es. Beaucoup d'autres soumis aux mêmes tests ont été exclu-es de l'ASE (aide sociale à l'enfance) se retrouvent à la rue. Ces mineur-es sont les symboles du refus inadmissible de l'Etat et des collectivités territoriales d'appliquer la loi qui leur impose la protection de l'enfance. Ces tests osseux ainsi que les examens psychologiques sont dégradants et dénoncés par les différentes instances médicales et éthiques qui en condamnent l'utilisation à d'autres fins que médicales. Au moment où « l'unanimité » semble se faire autour de la défense des valeurs et des principes républicains, la place de ces mineur-es ne doit être ni en prison ni à la rue. Il faut qu'ils et elles puissent continuer à étudier et vivre ici. Les tests osseux doivent être proscrits.

Alain PONVERT, Collège Joliot Curie, Le Havre.

Stage intersyndical
FSU / CGT / Solidaires
(à l'initiative de RESF et de l'Ashéti)
jeudi 16 avril au Havre
Cercle Franklin

Stage Ecole émancipée 76 / 27

Lieu : UFR de Sciences et Techniques de l'université de Rouen.
Technopôle du Madrillet (terminus métro).

St Etienne du Rouvray

MARDI 17 FÉVRIER

- 9h : accueil

- 9h30 – 12h30 : débat : Les grandes tendances de l'économie mondiale

Crise financière, crise des finances publiques, mais aussi crise d'un modèle productiviste censé résoudre toutes les contradictions du capitalisme : le « nouveau capitalisme » déroule inlassablement les mêmes séquences que celui d'hier, dans des formes certes renouvelées par la mondialisation : crises bancaires, krach financiers, chômage, restructurations, austérité salariale, remise en cause des droits sociaux, privatisation, libéralisation financière...

Derrière la façade de pays émergents pressés de rejoindre le club des grandes puissances occidentales se distinguent le creusement des inégalités planétaires, le renforcement de la marchandisation du monde, l'incapacité à promouvoir un authentique développement humain. Les marchés « autorégulateurs » sont une fiction idéologique dont l'objet est de disqualifier toutes les alternatives au pouvoir des détenteurs de capitaux.

Intervenant : Jean-Pierre Lavignasse, PRAG de sciences économiques et sociales à l'université de Rouen, SNESUP.

- 14h – 17h : débat : L'évaluation en question

L'évaluation poursuit de multiples objectifs : elle permet de vérifier les acquis scolaires, mais instaure aussi la sélection. Les diplômés quant à eux sont de moins en moins nationaux, supplantés par des évaluations bricolées à l'interne, CCF ou autres certifications. Ils sont donc moins reconnus par les conventions collectives, alors que les compétences validées ouvrent la porte à une "employabilité" qui n'offre aucune garantie au salarié en terme de droits. A l'heure où le débat fait rage (évaluation bienveillante, fin des notes, compétences...), il faut prendre du recul et questionner les finalités de l'évaluation. Cette question sera évoquée d'un point de vue pédagogique - dans la classe - mais aussi sous l'angle de l'employabilité avec l'éclairage d'un militant de Pôle emploi.

Intervenant : Eric Planchette, SNUTEFI.

Possibilité de manger ensemble au restau le soir
(inscription : pierre.berche@univ-rouen.fr)

MERCREDI 18 FÉVRIER

- 9h : accueil

- 9h30 – 12h30 : débat : Réforme pénale, protection et justice des mineur-es, quelles ruptures ?

Le quinquennat de N. Sarkozy avait été marqué (à partir du discours de Grenoble) par une série de lois pénitentiaires toutes plus répressives les unes que les autres ! On aurait pu penser que la nomination de C. Taubira entraînerait une rupture radicale avec celle de l'ancien gouvernement. Mais là aussi le changement se fait attendre, la rétention de sûreté qui permet de priver quelqu'un de liberté sans jugement jusqu'à sa mort n'est toujours pas abrogée ! En ce qui concerne la protection et la justice des mineur-es, la nomination de C. Sultan à la direction de la PJJ semble être une bonne chose avec le rappel de l'importance de la loi de 1945, mais les tribunaux correctionnels pour mineur-es (mis en place sous Sarkozy) seront-ils supprimés dans la future loi de 2015, comme Taubira s'y est engagée ?

Intervenante : Maria Ines, responsable du Snpes-PJJ-FSU.

- 14h – 17h : débat : REP : prioritaire en quoi ?

La nouvelle carte de l'éducation prioritaire est édictée à moyens constants alors que la situation économique, sociale et scolaire n'a cessé de se dégrader ces dernières années. Elle est donc forcément insatisfaisante, et sa publication a donné lieu en novembre à de nombreuses mobilisations sur le territoire. Nous ferons le point sur la situation et les revendications à porter pour l'ensemble de l'éducation prioritaire, et nous analyserons aussi le contenu de la réforme en terme d'avantages affichés, mais aussi de limites au dispositif : quelle fonctionnalité de la pondération et des décharges ? Quel seuil dans les effectifs de classe ? Quelle réalité des dispositifs pédagogiques promis ?

S'inscrire auprès de : nolwenn.pontoizeau@rouen.snes.edu